

# RÉFORME DE LA DÉROGATION CONCERNANT LES TRAVAUX INTERDIT AUX JEUNES TRAVAILLEURS

## (Décret n°2015-443 du 17 avril 2015)

### ANNEXE : Contenu de la déclaration et information tenues à disposition de l'inspecteur du travail

---

#### 1. Le contenu de la déclaration adressée à l'inspecteur du travail

Préalablement à l'emploi de jeunes à des travaux interdits, l'employeur adresse à l'inspecteur du travail une déclaration mentionnant :

- a) le secteur d'activité de l'entreprise ou de l'établissement ;
- b) les formations professionnelles assurées (diplôme ou métier préparé et durée);
- c) les différents lieux de formation connus<sup>1</sup>;
- d) les travaux interdits susceptibles de dérogation; les machines<sup>2</sup> et, en cas d'exécution de travaux de maintenance, les travaux et les équipements de travail concernés<sup>3</sup>;
- e) la qualité ou la fonction de la ou des personnes compétentes chargées d'encadrer les jeunes pendant les travaux dangereux.

Ces informations figurent dans le formulaire national de déclaration.

Cette déclaration est adressée à l'inspecteur du travail par tout moyen conférant date certaine et elle est actualisée en cas de modification des informations mentionnées aux points a), b) et d), dans les 8 jours.

#### 2. Informations tenues à la disposition

Dès lors qu'un jeune est affecté aux travaux concernés, tient à la disposition de l'inspection du travail, pour chaque jeune, les informations relatives à :

- a) l'identité et la date de naissance du jeune ;
- b) l'identité et qualité (ou fonction) du ou des encadrants ;
- c) la formation professionnelle suivie (durée et lieux connus) ;
- d) les informations à la sécurité dispensées ;
- e) l'avis médical d'aptitude.

**Ces informations figurent dans le modèle de formulaire « informations à tenir à la disposition de l'inspection du travail en cas de contrôle » disponible ci-dessous.**

---

<sup>1</sup> Il s'agit de préciser si la formation a lieu dans les locaux de l'entreprise, sur des chantiers extérieurs (dont l'adresse sera tenue à disposition de l'inspecteur du travail, si elle n'est pas connue au moment de la déclaration) ou dans des locaux différents de l'entreprise ou de l'établissement de formation

<sup>2</sup> Ce sont celles qui sont visées à l'art. D.4153-28 du code du travail ; la liste n'a pas été modifiée par la réforme d'avril 2015.

<sup>3</sup> Comme précédemment, il s'agit des travaux de maintenance qui ne peuvent être effectués à l'arrêt, sans possibilité de remise en marche inopinée des transmissions, mécanismes et équipements de travail en cause.



## Informations à tenir à la disposition de l'inspection du travail en cas de contrôle

R. 4153-45 du code du travail

**SECTEUR D'ACTIVITE** – code APE :

**SIRET** :

**TYPE D'ETABLISSEMENT :**

- lycée professionnel/technologique/agricole
- CFA
- entreprise
- organisme de formation professionnelle
- établissement social/médico-social
- établissement de protection judiciaire de la jeunesse
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail

**NOM D'ETABLISSEMENT/ENTREPRISE :**

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse courriel :

Téléphone :

**INFORMATIONS RELATIVES AUX JEUNES ACCUEILLIS**

en page 2 :

- nom, prénom et date de naissance de chaque jeune,
- avis médical d'aptitude établi par le médecin du travail ou médecin chargé du suivi médical pour effectuer les travaux réglementés et autorisés nécessaires à la formation professionnelle,
- formation professionnelle suivie (nom de diplôme ou métier) et durée,
- nom et localisation de l'entreprise ou de l'établissement de formation du jeune concerné,
- lieux de formation connus,
- évaluation (établissements) ou information (entreprise) à la sécurité aux jeunes,
- formation à la sécurité,
- nom et prénom, qualité ou fonction des personnes compétentes chargées d'encadrer les jeunes pendant l'exécution des travaux réglementés.

Préciser :

Pour les entreprises, l'atelier ou l'activité concerné(e) :

Pour les établissements de formation, la filière concernée :

	Mineurs affectés aux travaux réglementés		Avis médical	Avis médical		Formation professionnelle suivie	Etablissement de formation professionnelle ou entreprise d'où le jeune vient	Durée	Lieux de formation connus			Formation à la sécurité	Information (entreprise)/ Evaluation (établissement de formation)	Personne(s) chargée(s) de l'encadrement des travaux réglementés
	NOM & Prénom	Date de naissance	Date de l'avis médical	Aptitude	Inaptitude	Nom du diplôme ou du métier préparé	- Pour lycée, CFA, organisme de FP : <span style="color: blue;">→</span> nom de l'entreprise + Ville - Pour l'entreprise : <span style="color: blue;">→</span> nom du lycée, CFA, org. de FP+Ville	Année scolaire ou période(s) de formation	Locaux Ets/ entreprise	Autres locaux	Chantier extérieur *			Nom & Prénom + Qualité ou Fonction
1				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
2				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
3				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
4				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
5				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
6				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
7				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
8				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
9				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
10				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
11				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
12				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
13				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

\* agricole, forestier, BTP, tout site extérieur pour un travail temporaire → tenir adresses à la disposition de l'inspection du travail